

COMMENT MAINTENIR MA DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE ?

Chaque début d'année, le service Petite Enfance, vous enverra un mail de demande de maintien sur la liste d'attente.

Sans réponse de votre part sous 15 jours, votre pré-inscription sera annulée et votre dossier archivé.



CONTACT

Service Petite Enfance

11, rue Albert Molinier

95410 GROSLAY

petiteenfance@mairie-grosly.fr



PETITE ENFANCE

MAIRIE DE GROSLAY

21, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

95410 GROSLAY

QUELS SONT LES ACCUEILS EXISTANTS ?

Il existe différentes structures ou mode de garde. Vous trouverez la liste mise à jour régulièrement sur le site de la ville de Groslay.

La commune dispose de 20 berceaux au sein de la Maison Bleue "Les Petites Pivoines", place de la libération.



COMMENT FAIRE UNE PRE-INSCRIPTION ?

(UNIQUEMENT pour les berceaux réservés par la Ville)

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES :

1/ Rédiger une demande détaillée de place en crèche, (mail, adresse postale, numéro de téléphone, date prévue de l'accouchement ou date de naissance...), adressée à Monsieur le Maire.

2/ Le service Petite Enfance vous inscrira sur la liste d'attente.

3/ Vous recevrez un mail contenant le dossier de pré-inscription numéroté.

4/ Ce dossier complété comprenant les justificatifs demandés est à remettre en main propre au Service Petite Enfance dans un délai maximum d'un mois.

La pré-inscription sur liste d'attente, sera annulée si les dossiers sont incomplets ou hors délai.



5/ Un courrier d'attribution ou de non-attribution de place vous sera envoyé entre mai et juin, pour une rentrée en septembre de la même année.

INFORMATIONS

COMPLÉMENTAIRES :

Aucune rentrée n'est possible en cours d'année (sauf cas particulier).

Chaque année, les 20 berceaux sont répartis par section, c'est pourquoi il n'y a jamais 20 places disponibles en septembre.

Seuls les membres de la commission Petite Enfance (composée d'élus uniquement*) sont décisionnaires de l'affectation des berceaux.

**Les fonctionnaires du service Petite Enfance et la directrice de la Maison Bleue ne siègent pas à cette assemblée.*